



Paris, le 20 Janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accotements routiers fleuris : les abeilles méritent mieux !

Enfin, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer prend en considération le rôle incontournable de l'abeille dans la préservation de la biodiversité et de la production agricole.

Toutefois ré-autoriser le Cruiser® au cours de l'Année Internationale de la Biodiversité et dans le même temps engager une action de communication sur « le fleurissement des accotements routiers » s'avèrent contradictoires.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française demande une véritable réorientation de l'agriculture afin qu'à une vaste échelle, des cultures mellifères également pertinentes pour le monde agricole (sainfoin, trèfle, luzerne) soient semées. Alors que la France préfère importer des quantités colossales de tourteau d'Amérique du Sud pour alimenter le bétail.

Cette action, sans concertation avec les syndicats apicoles représentant la profession est élaborée en partenariat avec le Réseau Biodiversité dont les premiers financiers sont des groupes phytosanitaires comme BASF...

« L'UNAF est disposée à travailler avec le Ministère de l'Ecologie pour œuvrer véritablement à la protection de la biodiversité, de l'abeille et de l'Apiculture » déclare Henri Clément.

CONTACT PRESSE

Anne Henriot
06 07 03 17 56
04 99 61 29 90